

Challenge croiseurs 2026

Avenant n°4 à l'Avis de course

Préambule : Suite au changement d'année de la règle IRC et au renouvellement des certificats de la flotte, la moyenne des TCC est modifiée et la limite IRC 1 – IRC 2 se voit ajustée.

Modification au 5. Classement :

TCC	Classe IRC
≤ 1.010	IRC 2
> 1.010	IRC 1

Est à remplacer par :

TCC	Classe IRC
≤ 1.020	IRC 2
> 1.020	IRC 1

A Nouméa, le 16/07/2026